



PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Suivi et promotion de la Déclaration
de principes tripartite sur les entreprises
multinationales et la politique sociale**

- a) **Septième enquête sur la suite donnée
à la Déclaration de principes tripartite
sur les entreprises multinationales
et la politique sociale: Rapport analytique
du Groupe de travail sur les rapports
soumis par les gouvernements
et par les organisations d'employeurs
et de travailleurs (partie I)**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1
1. Contexte institutionnel.....	1
2. Taux et schémas de réponses.....	2
3. Qualité des réponses	13
4. Observations concernant le questionnaire	14
5. Méthode.....	14
6. Flux d'investissements étrangers directs (IED) et échantillon de l'enquête.....	15
II. Analyse des réponses	23
1. Principes énoncés dans la Déclaration.....	23
1.1. Historique et objectif.....	23
1.2. Politiques générales.....	37
1.3. Emploi	42
1.3.1. Promotion de l'emploi	42

1.3.2.	Egalité de chances et de traitement.....	54
1.3.3.	Sécurité d'emploi.....	59
1.4.	Formation.....	62
1.5.	Conditions de travail et de vie	69
1.5.1.	Salaires, prestations et conditions de travail	69
1.5.2.	Sécurité et santé.....	75
1.6.	Relations professionnelles	82
1.6.1	Normes relatives aux relations professionnelles.....	82
1.6.2.	Relations professionnelles: avantages et concessions.....	86
1.6.3.	Demandes d'information, et promotion de la négociation collective	88
1.6.4.	Transfert d'activités et autres questions concernant les EMN	96
2.	Consultation avec les organisations représentatives d'employeurs et de travailleurs concernant ce rapport.....	102
3.	Promotion de l'observation de la Déclaration	103
4.	Application de la Déclaration tripartite dans les divers secteurs économiques et industriels	106
5.	Différends concernant l'interprétation des dispositions de la Déclaration	115
III.	Conclusions et recommandations	116
	Conclusions générales.....	117
	Antécédents, objectifs et politiques générales	119
	Promotion de l'emploi	121
	Egalité de chances et de traitement.....	122
	Sécurité de l'emploi	122
	Formation.....	123
	Salaires, prestations et conditions de travail	124
	Sécurité et santé	125
	Relations professionnelles	126
	Promotion de l'observation de la Déclaration.....	128
	Application de la Déclaration tripartite dans les divers secteurs industriels et zones économiques	128
	Différends concernant l'interprétation des dispositions de la Déclaration	129

Tableaux

I.2.1.	Réponses à la septième enquête par région, par pays et par répondant	3
I.2.2.	Renseignements détaillés sur la participation des organisations d'employeurs et de travailleurs à la septième enquête	7
I.2.3.	Pays ayant participé pour la première fois à l'enquête sur la Déclaration EMN	12
I.2.4.	Pays ayant répondu à la sixième mais non à la septième enquête	13

Figures

I.2.1.	Nombre de répondants aux sixième et septième enquêtes.....	5
I.2.2.	Tableau comparatif des sixième et septième enquêtes	5

Encadrés

1.3.1.	Couplages entre EMN et entreprises nationales/locales par secteur d'activité: exemples choisis	48
1.3.2.	Les possibilités d'emploi et les activités des EMN: données d'expérience de pays choisis	52
1.4.1.	Politiques, objectifs et programmes de mise en valeur des ressources humaines et de formation: sélection de données d'expérience relatives au tripartisme	65
1.4.2.	EMN, mise en valeur des ressources humaines et formation: certaines applications sectorielles	68
1.6.3.	Négociation collective, entreprises – y compris EMN – syndicalisées: sélection de données d'expérience.....	92

I. Introduction

Nous examinerons dans cette introduction le contexte institutionnel de la septième enquête («enquête») sur la suite donnée à la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale («Déclaration EMN»), les taux et schémas de réponses, la qualité des réponses, les observations des répondants à propos du questionnaire, la méthode utilisée, ainsi que l'évolution de l'investissement étranger direct dans les pays de l'échantillon au cours de la période considérée.

1. Contexte institutionnel

1. A sa 229^e session, tenue à Genève en février-mars 1985, le Conseil d'administration, sur proposition de la Commission sur les entreprises multinationales¹, a constitué un groupe de travail composé des membres du bureau de celle-ci. Le groupe a été chargé d'analyser les rapports envoyés par les gouvernements, les organisations d'employeurs et les organisations de travailleurs en vue des enquêtes périodiques sur la suite donnée à la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale, avant qu'ils ne soient examinés par la commission (maintenant sous-commission) elle-même².
2. Depuis sa création, le groupe de travail s'est réuni en novembre 1986, novembre 1989, octobre 1992 et janvier 1997 pour analyser les rapports relatifs aux troisième, quatrième, cinquième et sixième enquêtes³. A chaque occasion, les rapports du groupe de travail⁴ ont été soumis à la Commission sur les entreprises multinationales qui, à son tour, a rendu compte à ce sujet au Conseil d'administration.
3. A sa 248^e session (en novembre 1990), le Conseil d'administration a décidé que le questionnaire pour la cinquième enquête devait être envoyé non seulement aux gouvernements, mais aussi aux organisations d'employeurs et aux organisations de travailleurs les plus représentatives⁵. L'objet était de souligner l'importance du rôle des organisations d'employeurs et des organisations de travailleurs pour l'enquête, de les aider dans le travail de préparation qu'elles devraient entreprendre en cas de réponse tripartite, et de leur permettre, si elles le souhaitaient, d'envoyer directement leurs rapports au Bureau. Le Conseil d'administration, à sa 258^e session (novembre 1993), a décidé de procéder de même pour la sixième enquête⁶. Il a aussi été décidé que les enquêtes auraient lieu non

¹ La Commission sur les entreprises multinationales est devenue la Sous-commission sur les entreprises multinationales et opère dans le cadre de la Commission des questions juridiques et des normes internationales du travail (doc. GB.256/13/24, paragr. 6 b) i), mai 1993).

² Document GB.229/PV(Rev.), p. VII/3.

³ Les périodes considérées sont les suivantes: troisième enquête (1983, 1984, 1985), quatrième enquête (1986, 1987, 1988), cinquième enquête (1989, 1990, 1991), sixième enquête (1992, 1993, 1994, 1995).

⁴ Documents GB.234/MNE/1/7(Rev.), nov. 1986 (troisième enquête); GB.244/MNE/1/3(Rev.), nov. 1989 (quatrième enquête); GB.254/MNE/1/4, nov. 1992 (cinquième enquête); et GB.268/MNE/1/2, mars 1997 (sixième enquête).

⁵ Documents GB.248/15/26, paragr. 11 c), et GB.248/205, paragr. 84 c).

⁶ Document GB.258/10/21, paragr. 15 c).

plus tous les trois mais tous les quatre ans⁷. La septième enquête porte donc sur les années 1996, 1997, 1998 et 1999.

4. Le groupe de travail, composé de M^{me} D. Robinson (gouvernement, Canada), présidente de la sous-commission, de M. B. Noakes (employeur, Australie), vice-président employeur, et de M. E. Patel (travailleur, Afrique du Sud), vice-président travailleur, s'est réuni à Genève les 27, 28 et 29 septembre 2000, le 6 novembre 2000 et les 25, 30 et 31 janvier 2001 pour analyser les rapports présentés pour la septième enquête.
5. Le groupe de travail était saisi d'un document faisant le bilan de toutes les réponses reçues au 1^{er} août 2000. En outre, il avait à sa disposition tous les rapports originaux ainsi que la documentation les accompagnant et les communications qui avaient servi à l'établissement des résumés.
6. Le groupe de travail a estimé qu'il serait utile de fournir à la sous-commission des renseignements sur l'origine et la nature des réponses, ainsi que sur les moyens par lesquels elles étaient parvenues au Bureau. Il est aussi convenu de se conformer à la pratique passée et de faire des suggestions concernant la prochaine enquête ou d'autres types d'activités qui pourraient être entreprises par les Etats Membres, les organisations d'employeurs et les organisations de travailleurs, les entreprises multinationales (les EMN) et le Bureau, afin de donner à la Déclaration davantage d'impact.

2. Taux et schémas de réponses

7. Les réponses de 100 pays sont arrivées suffisamment à temps pour être examinées par la sous-commission, contre 52 pays pour la première enquête (1980), 62 pour la deuxième (1983), 68 pour la troisième (1986), 70 pour la quatrième (1989), 73 pour la cinquième (1992) et 74 pour la sixième (1996). La date limite de soumission des réponses pour la septième enquête avait été fixée au 29 février 2000. Néanmoins, de même que pour les enquêtes précédentes, le Bureau a jugé bon de tenir compte dans son résumé et dans son analyse de toutes les réponses reçues au 1^{er} août 2000.
8. Le tableau I.2.1 montre l'origine des réponses par région, par pays et par catégorie de répondant. Dix pays ont présenté un rapport tripartite (gouvernement, organisations d'employeurs et organisations de travailleurs) global⁸. Il est à noter que six d'entre eux étaient des pays européens. Un certain nombre de rapports tripartites contenaient des points de vue divergents sur certains aspects des questions, dont il est fait état dans le résumé des réponses qui fait l'objet du document GB.280/MNE/1/2. Le schéma des réponses reçues est très variable, qu'il s'agisse du modèle totalement intégré choisi par la Finlande (avec une annexe présentant les opinions distinctes des organisations de travailleurs sur certains points), du modèle hongrois présentant côte à côte les réponses distinctes, du modèle présentant une position commune avec quelques opinions divergentes (Estonie, Malaisie, Slovaquie, Suède), du modèle qui se réfère à «un rapport établi *en concertation* avec» les organisations d'employeurs et de travailleurs (Saint-Vincent-et-les Grenadines), ou de

⁷ Document GB.258/10/21, paragr. 15 b).

⁸ Il est dit, au paragraphe 4 du formulaire de rapport envoyé aux mandants, qu'«une réponse commune gouvernement/employeurs/travailleurs serait préférable», voir le document GB.275/6, annexe. Les pays en question sont le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la Hongrie, le Koweït, la Malaisie, l'Ouganda, Saint-Vincent-et-les Grenadines, la Slovaquie et la Suède. Pour identifier les organisations d'employeurs et les organisations de travailleurs qui ont contribué à une réponse tripartite, voir le tableau I.2.2.

celui où le gouvernement transmet une compilation finale des points de vue des trois parties (Danemark, Koweït, Ouganda).

Tableau I.2.1. Réponses à la septième enquête par région, par pays et par répondant¹

Afrique	Amériques	Asie	Europe
Afrique du Sud (E, T)	Antigua-et-Barbuda (G, E)	Australie (G, T)	Allemagne (G, E, T)
Angola (G, T)	Argentine (G)	Bahreïn (G)	Autriche (G, T)
Burkina Faso (E)	Bahamas (G)	Bangladesh (G, E, T)	Bélarus (G)
Cameroun (T)	Barbade (G, E, T)	Chine (G)	Belgique (G, E, T)
Cap-Vert (G)	Brésil (G, E, T)	Corée, Rép. de (G, T)	Bulgarie (G)
Côte d'Ivoire (G)	Canada (E)	Inde (G)	Croatie (G, T)
Rép. dém. du Congo (E, T)	Colombie (G, T)	Indonésie (G)	Chypre (G, T)
Egypte (G, E)	Costa Rica (G)	Japon (G, E, T)	Danemark (TP)
Erythrée (G)	Rép. dominicaine (T)	Jordanie (G, E)	Espagne (G, E, T)
Ethiopie (T)	El Salvador (G)	Koweït (TP)	Estonie (TP)
Gabon (E)	Equateur (G)	Liban (G)	Finlande (TP)
Ghana (T)	Etats-Unis (T)	Malaisie (TP)	France (T)
Kenya (G)	Guatemala (G, E)	Myanmar (G)	Grèce (G, E)
Madagascar (T)	Guyana (G)	Népal (T)	Hongrie (TP)
Maurice (G)	Mexique (G, T)	Nouvelle-Zélande (G, E, T)	Irlande (T)
Maroc (T)	Nicaragua (G)	Oman (E)	Israël (T)
Mozambique (T)	Panama (G, T)	Pakistan (G, T)	Italie (G, T)
Ouganda (TP)	<i>(21/35 pays)</i>	Viet Nam (E)	Pays-Bas (G)
Rwanda (G, T)	Pérou (G, T)	Philippines (G)	Lettonie (T)
Sénégal (G)	Saint-Vincent-et-les Grenadines (TP)	Singapour (G)	Lituanie (G, E, T)
Rép.-Unie de Tanzanie (T)	Trinité-et-Tobago (E)	Sri Lanka (G, E, T)	Malte (T)
Togo (G, E, T)	Venezuela (E)	Thaïlande (G)	Moldova, Rép. de (G)
Zambie (E)		<i>(22/38 pays)</i>	Norvège (G)
Zimbabwe (G)			Pologne (G, T)
<i>(24/53 pays)</i>			Portugal (G, T)
			Roumanie (G)
			Royaume-Uni (G)
			Slovaquie (TP)
			Slovénie (G)
			Suède (TP)
			Suisse (G, E, T)
			Turquie (G, E, T)
			Ukraine (G, E)
			<i>(33/48 pays)</i>

Légende: G = gouvernement; E = organisations d'employeurs; T = organisations de travailleurs; TP = tripartite.

Réponses: 65 gouvernements, des organisations d'employeurs de 29 pays, des organisations de travailleurs de 45 pays et 10 réponses tripartites (voir paragr. 8). Dans certains pays, plus d'une organisation d'employeurs ou d'une organisation de travailleurs ont répondu. En outre, un certain nombre de gouvernements ont déclaré avoir consulté les partenaires sociaux pour l'établissement de leur rapport.

¹ Il s'agit des réponses à tout ou partie du questionnaire soumises au Bureau par les gouvernements, les organisations d'employeurs et les organisations de travailleurs, soit séparément, soit conjointement dans le cas des réponses tripartites. Des renseignements détaillés sur les moyens par lesquels les réponses des employeurs ou des travailleurs ont été envoyées au Bureau sont donnés au tableau I.2.2. Les organisations que les gouvernements disent avoir consultées et celles qui ont formulé des observations dont le gouvernement a tenu compte dans sa réponse sont indiquées au tableau I.2.2. Pour toute information sur les communications émanant des gouvernements, organisations d'employeurs ou de travailleurs n'ayant pas soumis de rapport, se reporter au document GB.280/MNE/1/2, appendice 1.

Il convient de noter que le rôle des partenaires sociaux peut être sous-estimé si l'on considère qu'un certain nombre de gouvernements ont consulté des organisations d'employeurs et des organisations de travailleurs et ont peut-être tenu compte des vues de celles-ci pour établir leur rapport. Le nom de ces organisations peut ne pas toujours avoir été indiqué dans les réponses, et les organisations n'ont pas nécessairement toutes envoyé des copies de leur réponse au Bureau. Des renseignements détaillés sur les organisations qui ont été consultées par les gouvernements et sur celles qui sont clairement citées comme ayant participé à l'établissement des réponses des gouvernements sont donnés dans le tableau I.2.2, ainsi que dans la partie II du résumé des rapports (document GB.280/MNE/1/2).

9. Le schéma des réponses fournies a été le suivant: réponse tripartite: 10 pays; réponse séparée du gouvernement: 65 pays, des organisations d'employeurs: 29 pays, des organisations de travailleurs: 45 pays. Si l'on tient compte des répondants tripartites dans leurs groupes respectifs, on obtient le schéma suivant: réponses de gouvernements: 75 pays (y compris les dix répondants ayant soumis une réponse tripartite), contre 69 lors de la sixième enquête⁹; réponses d'organisations d'employeurs: 39 pays (y compris les répondants ayant soumis une réponse tripartite), contre 36 lors de la sixième enquête¹⁰; réponses d'organisations de travailleurs: 55 pays (y compris les répondants ayant soumis une réponse tripartite), contre 25 lors de la sixième enquête¹¹ (voir la figure I.2.1). Ces résultats traduisent une augmentation générale de la participation des différents groupes (gouvernements, employeurs et travailleurs) à la septième enquête, par rapport à la sixième (voir le paragraphe 7 *supra*), l'augmentation la plus forte venant des organisations de travailleurs (voir la figure I.2.2). De même, on enregistre pour chacune des quatre régions de l'OIT une augmentation du nombre de pays ayant participé à la septième enquête. L'augmentation la plus forte a été enregistrée en Afrique où le nombre de pays participants a doublé, passant de 12 pour la sixième enquête à 24 pour la septième. Le nombre de pays européens participants est passé de 24 à 33, celui des pays asiatiques de 19 à 22 et celui des Amériques de 19 à 21.

⁹ On notera que les Etats dont l'activité dans le domaine des investissements étrangers directs (IED) est importante et qui ont répondu à la sixième mais non à la septième enquête sont le Chili, les Etats-Unis et le Nigéria. Plusieurs Etats dont l'activité IED est importante n'ont répondu ni à l'une ni à l'autre de ces enquêtes; il s'agit de l'Afrique du Sud, de l'Arabie saoudite, de la France et de la Fédération de Russie.

¹⁰ Les organisations d'employeurs de 39 pays sur 100 ont communiqué une réponse au cours de la septième enquête (soit 39 pour cent), contre 36 pays sur 74 au cours de la sixième enquête (soit 48,6 pour cent).

¹¹ Les organisations de travailleurs de 55 pays sur 100 ont communiqué une réponse au cours de la septième enquête (soit 55 pour cent), contre 25 pays sur 74 au cours de la sixième enquête (soit 33,8 pour cent).

Figure I.2.1. Nombre de répondants aux sixième et septième enquêtes

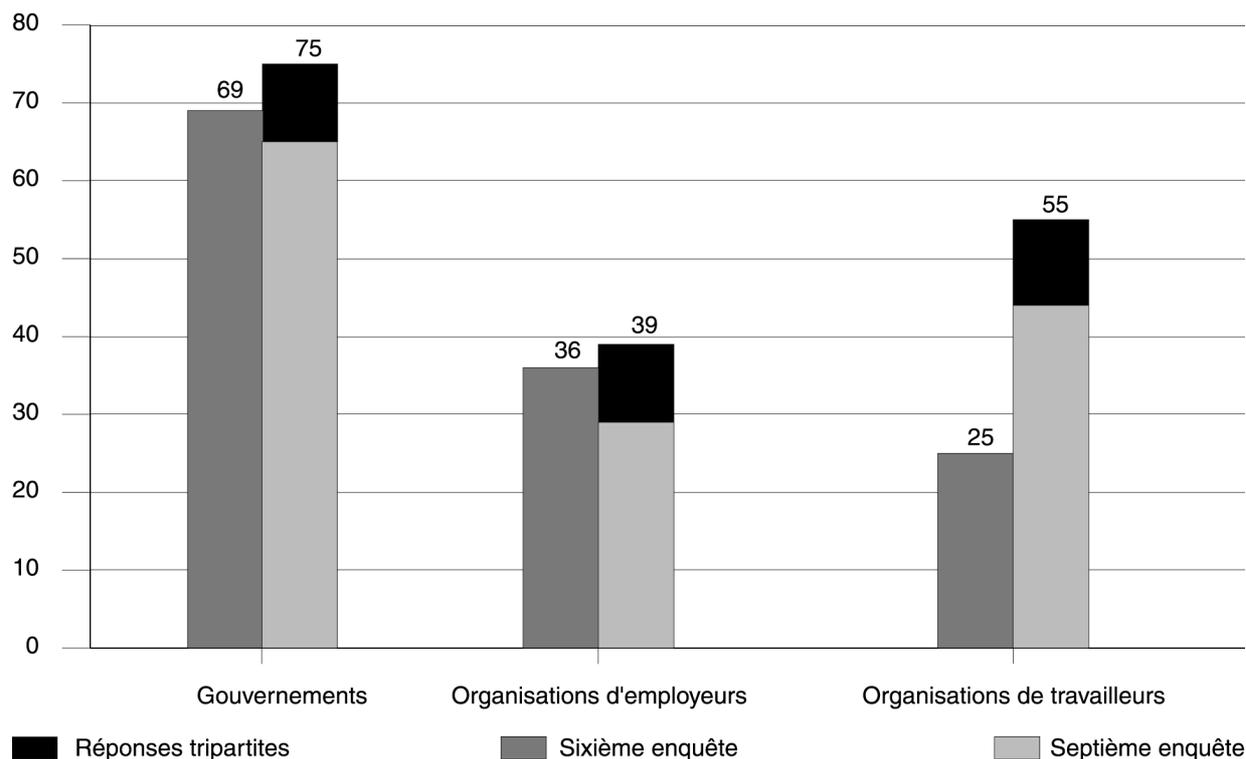
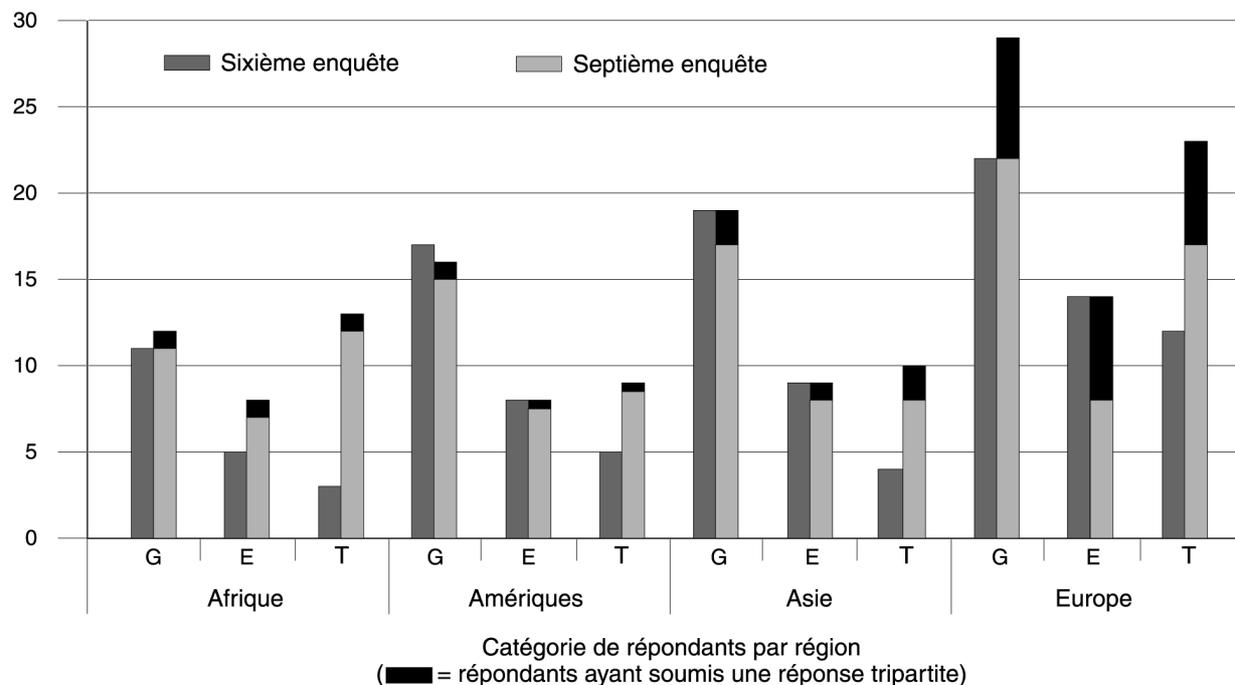


Figure I.2.2. Tableau comparatif des sixième et septième enquêtes

Nombre de répondants



10. Le tableau I.2.2 donne le nom des organisations d'employeurs et des organisations de travailleurs qui ont répondu à tout ou partie du questionnaire de la septième enquête et indique les moyens utilisés pour transmettre leurs réponses au Bureau. Il y a eu au total 25 pays où seules les organisations d'employeurs et/ou les organisations de travailleurs ont soumis des rapports¹², contre cinq lors de la sixième enquête¹³. Les gouvernements de huit de ces pays, qui avaient répondu à la sixième enquête, n'ont pas répondu à la septième¹⁴. Par ailleurs, dans 15 pays, plus d'une organisation d'employeurs ou de travailleurs a répondu au questionnaire¹⁵. Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration à sa 248^e session (novembre 1990), une copie des réponses des organisations d'employeurs, ainsi que de travailleurs, qui ont été envoyées directement au Bureau a été transmise aux gouvernements pour information et observations. Les observations formulées par les organisations d'employeurs et/ou celles de travailleurs, ou par les gouvernements, n'ont pas été envoyées par le Bureau aux autres parties concernées. Les observations communiquées par les gouvernements répondants d'Australie, du Bangladesh et de la Colombie, ainsi que par le gouvernement de Malte, qui n'a pas répondu à l'enquête elle-même, se trouvent à l'appendice 2 du document GB.280/MNE/1/2.

¹² Afrique du Sud (E, T), Burkina Faso (E), Cameroun (T), Canada (E), République dominicaine (T), Etats-Unis (T), Ethiopie (T), France (T), Gabon (E), Ghana (T), Irlande (T), Israël (T), Lettonie (T), Madagascar (T), Malte (T), Maroc (T), Mozambique (T), Népal (T), Oman (E), République démocratique du Congo (E, T), République-Unie de Tanzanie (T), Trinité-et-Tobago (E), Venezuela (E), Viet Nam (E) et Zambie (E) (total: 10 organisations d'employeurs et 17 organisations de travailleurs).

¹³ Voir le document GB.268/MNE/1/2, note 8 (Dominique, France, Luxembourg, Mauritanie, Saint-Vincent-et-les Grenadines).

¹⁴ Les huit gouvernements en question appartiennent aux pays suivants: Canada, Etats-Unis, Ethiopie, Gabon, Irlande, Trinité-et-Tobago, Venezuela et Zambie. Le gouvernement du Canada a fait parvenir une communication qui est reproduite à l'appendice 1 du document GB.280/MNE/1/2.

¹⁵ Plus d'une organisation d'employeurs a répondu dans les pays suivants: Finlande, Hongrie, Suède et Ukraine. Plus d'une organisation de travailleurs a répondu dans les pays suivants: Afrique du Sud, Danemark, Finlande, France, Italie, Lituanie, Pakistan, Pologne, Sri Lanka, Suède et Togo. En ce qui concerne l'Italie et l'Ukraine, les organisations de travailleurs et les organisations d'employeurs ont donné une réponse commune qu'ils ont présentée chacun en leur nom propre. Pour ce qui est des quatre pays qui ont donné une réponse tripartite, plusieurs organisations de travailleurs ainsi que d'employeurs se sont jointes au gouvernement pour répondre (Danemark, Finlande, Hongrie, Suède). Des renseignements détaillés concernant les réponses des organisations de travailleurs ainsi que d'employeurs d'un même pays sont donnés dans le document GB.280/MNE/1/2.

Tableau I.2.2. Renseignements détaillés sur la participation des organisations d'employeurs et de travailleurs à la septième enquête

Organisations d'employeurs

Organisations d'employeurs que les gouvernements¹⁶ déclarent avoir consultées pour l'établissement de leurs réponses¹⁷

- Chambre de commerce d'Argentine
- Conseil national du travail (CNT – Belgique)* (Organisme constitué d'organisations de travailleurs et d'employeurs représentatives)
- Confédération nationale du commerce (CNC – Brésil)
- Fédération des employeurs et des industriels de Chypre (OEB)
- Confédération générale de l'industrie italienne (COFININDUSTRIA)
- Confédération générale italienne du commerce, du tourisme et des services (CONFCOMMERCIO)
- Confédération italienne des petites et moyennes entreprises (CONFAPI)
- Ligue nationale des coopératives et des mutuelles (Italie)
- Association générale des coopératives italiennes (AGCI)
- Confédération des coopératives italiennes (CONFCOOPERATIVE)
- Union nationale des coopératives italiennes
- Association bancaire italienne (ABI)
- Confédération générale de l'agriculture italienne (CONFAGRICOLTURA)
- Confédération italienne des agriculteurs (CIA)
- Confédération nationale des petits agriculteurs (COLDIRETTI) (Italie)
- Confédération nationale de l'artisanat et des petites et moyennes entreprises (Italie)
- Confédération générale italienne des artisans (CONFARTIGIANATO)
- Confédération des associations libres d'entreprises artisanales italiennes
- Confédération italienne des employeurs (CIDA)
- Association des banques du Liban (ABL)
- Fédération des chambres de commerce et d'industrie de l'Union du Myanmar (UMCCI)
- Fédération des employeurs de Nouvelle-Zélande (NZEF)
- Société nationale des industries (Pérou)
- Fédération nationale des employeurs de Singapour (SNEF)
- Union suisse du commerce et de l'industrie (USCI)
- Union patronale suisse (UPS)*
- Confédération des employeurs d'Ukraine*

¹⁶ Certains gouvernements ont déclaré que des organisations d'employeurs et/ou de travailleurs invitées à contribuer à l'établissement des réponses n'ont pas communiqué d'observations au gouvernement. Voir généralement le document GB.280/MNE/1/2, partie II. Les organisations dont le gouvernement n'a pas mentionné la participation ne sont pas incluses.

¹⁷ Les organisations d'employeurs dont le nom est suivi d'un * ont également fourni une réponse en leur nom propre.

Réponses des organisations d'employeurs transmises par l'intermédiaire des gouvernements

- Conseil national du travail (CNT – Belgique) (Organisme constitué d'organisations de travailleurs et d'employeurs représentatives)
- Confédération nationale de l'industrie (CNI – Brésil)
- Fédération des industries égyptiennes (FIE)
- Fédération japonaise des associations d'employeurs (NIKKEIREN)
- Chambre d'industrie d'Amman (ACI – Jordanie)
- Fédération des employeurs de Nouvelle-Zélande (NZEF)
- Chambre de commerce et d'industrie d'Oman (OCCI)
- Confédération des employeurs d'Ukraine
- Ligue ukrainienne des industriels et des entrepreneurs (ULIE)
- Fédération des employeurs de Zambie (ZEF)

Réponses des organisations d'employeurs envoyées directement au Bureau à Genève ou par l'intermédiaire des bureaux extérieurs de l'OIT

a) Organisations d'employeurs ayant déclaré avoir envoyé une copie au gouvernement

- Confédération des associations des employeurs d'Allemagne (BDA)
- Association des employeurs du Bangladesh (BEA)
- Conseil national du patronat burkinabé (CNPB)
- Conseil canadien des employeurs (CCE)
- Fédération des entreprises du Congo (FEC)
- Fédération des employeurs du Congo (FEC)
- Confédération des industriels lituaniens (CLI)
- Chambre de commerce et d'industrie d'Oman (OCCI)
- Organisation des employeurs sud-africains (BSA)
- Union patronale suisse (UPS)
- Confédération des associations d'employeurs de Turquie (TISK)
- Chambre de commerce et d'industrie du Viet Nam (VCCI)

b) Organisations d'employeurs ayant indiqué qu'aucune copie n'avait été envoyée au gouvernement

- Confédération patronale gabonaise (CPG)
- Fédération des industries grecques (FIG)

c) Organisations d'employeurs n'ayant pas indiqué si une copie avait ou non été envoyée au gouvernement

- Fédération des employeurs d'Antigua-et-Barbuda
- Confédération des employeurs de la Barbade (BEC)
- Confédération nationale de l'industrie (CNI – Brésil)
- Fédération des industries égyptiennes (FIE)
- Fédération des employeurs de Ceylan (EFC – Sri Lanka)
- Confédération espagnole des organisations d'employeurs (CEOE)
- Fédération japonaise des associations d'employeurs (NIKKEIREN)
- Conseil national du patronat (CNP – Togo)
- Association consultative des employeurs (de Trinité-et-Tobago) (ECA)
- Fédération vénézuélienne des chambres et associations du commerce et de la production (FEDECAMARAS)

Réponses d'organisations d'employeurs envoyées par l'intermédiaire d'organisations d'employeurs internationales

- La chambre d'industrie d'Amman (ACI – Jordanie) a communiqué sa réponse par l'intermédiaire de l'Organisation internationale des employeurs (OIE).
- Le Comité de coordination des associations agricoles, commerciales, industrielles et financières (CACIF – Guatemala) a communiqué sa réponse par l'intermédiaire de l'OIE.

Organisations d'employeurs ayant contribué à des réponses tripartites¹⁸

- Confédération danoise des associations professionnelles (AC)
- Confédération danoise des employeurs (DA)
- Confédération de l'industrie et des employeurs d'Estonie (ETTK)
- Confédération de l'industrie et des employeurs de Finlande (TT)
- Confédération des employeurs des industries de services de Finlande (LTK)
- Commission des employeurs des collectivités locales (KT – Finlande)
- Département de gestion du personnel du secteur public (VTML) (Finlande)
- Conseil national pour l'OIT (composé d'organisations d'employeurs et de travailleurs hongroises)¹⁹
- Chambre de commerce et d'industrie du Koweït (KCCI)
- Fédération des employeurs de Malaisie (MEF)
- Fédération des employeurs de l'Ouganda (FUE)
- Fédération des employeurs de Saint-Vincent (SVEF – Saint-Vincent-et-les Grenadines)
- Association des organisations d'employeurs de la République slovaque (KOZ SR)
- Fédération des industries suédoises (SIF)
- Confédération patronale suédoise (SAF)

Autres

- La réponse de la Chambre de commerce et d'industrie a été transmise et reprise à son compte par le gouvernement de l'Angola et a, par conséquent, été considérée comme une réponse du gouvernement.
- Le gouvernement de la République de Corée a indiqué que la Fédération des employeurs de Corée (KEF) avait reçu une copie du rapport du gouvernement et avait informé ce dernier qu'elle n'avait pas d'observations particulières à faire.
- La Confédération des entreprises de Chine (CEC) a informé le Bureau que la réponse du gouvernement tenait compte de son opinion.

Organisations de travailleurs**Organisations de travailleurs que les gouvernements ont déclaré avoir consultées pour l'élaboration de leurs réponses²⁰**

- Confédération générale du travail (CGT – Argentine)
- Conseil national du travail (CNT – Belgique)* (Organisme constitué d'organisations de travailleurs et d'employeurs représentatives)
- Confédération générale des travailleurs (CGT – Brésil)*
- Confédération nationale des syndicats de Bulgarie
- Conseil supérieur du travail (Costa Rica) (Organe tripartite composé de représentants du gouvernement, des employeurs et des travailleurs)
- Confédération des travailleurs de Chypre (SEK)
- Confédération autonome des syndicats d'artisans (CASA – Italie)
- Union générale du travail (UGL – Italie)

¹⁸ Une analyse des réponses tripartites est faite au paragraphe 8 ci-dessus.

¹⁹ Les organisations d'employeurs représentées dans le Conseil national pour l'OIT sont les suivantes: l'Union des employeurs de l'agriculture (AMSZ), la Fédération nationale des coopératives générales de consommateurs (ÁFEOSZ), l'Association nationale des entreprises industrielles (IPOSZ), la Fédération nationale des commerçants et des restaurateurs (KISOSZ), la Fédération des industriels hongrois (MGYOSZ), l'Association des industriels de Hongrie (OKKISZ), la Confédération des employeurs et industriels de Hongrie (MMSZ), la Fédération nationale des coopérateurs agricoles (MOSZ), l'Association nationale des entrepreneurs et des employeurs (VOSZ), la Confédération des entreprises de services publics (STRATOSZ). Les organisations de travailleurs représentées au sein de cet organe sont mentionnées à la note 22.

²⁰ Les organisations de travailleurs dont le nom est suivi d'un * ont également fourni une réponse en leur nom propre.

- Confédération italienne des syndicats de travailleurs (CISL)*
- Confédération générale italienne du travail (CGIL)*
- Union des travailleurs italiens (UIL)*
- Associations pour la protection des travailleurs (Myanmar)
- Conseil des syndicats de Nouvelle-Zélande (NZCTU)*
- Union générale des travailleurs (UGT – Portugal)
- Congrès national des syndicats (NTUC – Singapour)
- Union syndicale suisse (USS)
- Fédération des sociétés suisses d'employés (FSE)
- Confédération des syndicats chrétiens de Suisse (CSC)
- Union suisse des arts et métiers (USAM)
- Union suisse des paysans (USP)
- Congrès des syndicats du Zimbabwe (ZCTU)

Réponses d'organisations de travailleurs transmises par l'intermédiaire des gouvernements

- Confédération des syndicats autrichiens (ÖGB) (a transmis les observations de: l'Union des travailleurs de la métallurgie, des mines et de l'énergie (GMBE), l'Union des travailleurs du bâtiment et de la foresterie (GBH), l'Union des industries de l'agriculture, de l'alimentation et des branches connexes (ANG))
- Conseil national du travail (CNT – Belgique) (Organisme constitué d'organisations de travailleurs et d'employeurs représentatives)
- Confédération générale des travailleurs (CGT – Brésil)
- Congrès des travailleurs de Ceylan (CWC – Sri Lanka)
- Syndicat des travailleurs de Lanka Jathika (LJEWU – Sri Lanka)
- Centrale unitaire des travailleurs de Colombie (CUT) (qui transmet les observations de l'Association des agents de vol colombiens)
- Fédération des syndicats de Corée (FKTU)
- Confédération des syndicats indépendants de Croatie (KNSH)
- Fédération panchypriote du travail (PEO)
- Confédération italienne des syndicats de travailleurs (CISL)
- Confédération générale italienne du travail (CGIL)
- Union des travailleurs italiens (UIL)
- Confédération japonaise des syndicats (JTUC-RENGO)
- Centrale des syndicats lituaniens (LTUC)
- Conseil des syndicats de Nouvelle-Zélande (NZCTU)
- Alliance générale des syndicats polonais (OPZZ)
- Syndicat autonome indépendant «Solidarność» (Solidarité) (NSZZ Solidarność)

Réponses des organisations de travailleurs envoyées directement au Bureau à Genève ou par l'intermédiaire des bureaux extérieurs de l'OIT

a) Organisations de travailleurs ayant déclaré avoir envoyé une copie au gouvernement

- Congrès des syndicats d'Afrique du Sud (COSATU)
- Union des travailleurs de la Barbade (BWU)
- Union des syndicats libres du Cameroun
- Fédération panchypriote du travail (PEO)
- Union nationale des travailleurs du Congo (UNTC)
- Union générale des travailleurs (UGT – Espagne)
- Fédération des syndicats libres de Lettonie (LBAS)
- Unification des syndicats lituaniens (LPSS)
- Confédération des travailleurs du Mexique (CTM)
- Fédération du travail du Pakistan (PLF)
- Convergence syndicale (Panama)
- Alliance générale des syndicats polonais (OPZZ)

- Confédération des syndicats du Rwanda (CESTRAR)
- Congrès des travailleurs de Ceylan (CWC – Sri Lanka)
- Organisation des syndicats de Tanzanie (OTTU/TFTU)

b) Organisations de travailleurs ayant indiqué qu'aucune copie n'avait été envoyée au gouvernement

- Fédération des syndicats d'Afrique du Sud (FEDUSA)
- Confédération nationale des syndicats libres d'Angola
- Confédération nationale des travailleurs de la République dominicaine (CNTD)
- Congrès irlandais des syndicats (ICTU)
- Union générale des travailleurs (GWU – Malte)
- Fédération générale des syndicats du Népal (GEFONT)
- Groupe des syndicats autonomes (GSA – Togo)

c) Organisations de travailleurs n'ayant pas indiqué si une copie avait ou non été envoyée au gouvernement

- Confédération allemande des syndicats (DGB)
- Conseil australien des syndicats (ACTU)
- Fédération des travailleurs du Bangladesh (BWF)
- Confédération générale des travailleurs (CGT – Brésil)
- Centrale unitaire des travailleurs de Colombie (CUT) (qui transmet les observations de l'Association des agents de vol colombiens)
- Fédération des syndicats éthiopiens
- Confédération générale du travail (CGT – France)
- Confédération française de l'encadrement (CFE-CGC)
- Congrès des syndicats (TUC – Ghana)
- Fédération générale du travail en Israël (HISTADRUT)
- Syndicats indépendants de Madagascar (USAM)
- Confédération démocratique du travail (CDT – Maroc)
- Organisation des travailleurs du Mozambique, siège de l'Union (OTM-CS)
- Fédération nationale du travail du Pakistan (NLF)
- Confédération générale des travailleurs du Pérou (CGTP)
- Syndicat indépendant et autonome (NSZZ Solidarność)
- Union syndicale suisse (USS)
- Confédération des syndicats des travailleurs du Togo (CSTT)
- Confédération des syndicats d'ouvriers de Turquie (TÜRK-İS)
- Fédération américaine du travail et Congrès des organisations industrielles (AFL-CIO – Etats-Unis)

Organisations de travailleurs ayant participé à des réponses tripartites²¹

- Confédération danoise des syndicats (LO)
- Confédération danoise des associations professionnelles (AC)
- Fédération danoise des organisations de fonctionnaires et d'employés (FTF) (Danemark)
- Association estonienne des syndicats (EAKL)
- Organisation centrale des syndicats finlandais (SAK)
- Confédération finlandaise des employés (STTK)
- Confédération syndicale des professions universitaires de Finlande (AKAVA)

²¹ Une analyse des réponses tripartites est faite au paragraphe 8 ci-dessus.

- Conseil national pour l'OIT (composé d'organisations d'employeurs et de travailleurs hongroises)²²
- Confédération générale des syndicats du Koweït
- Congrès des syndicats de Malaisie (MTUC)
- Organisation nationale des syndicats (NOTU – Ouganda)
- Congrès national du travail (Saint-Vincent-et-les Grenadines)
- Confédération des syndicats de la République slovaque
- Confédération suédoise des syndicats (LO)
- Confédération générale des cadres, fonctionnaires et employés de Suède (TCO)

11. Le groupe de travail note avec satisfaction que dix des pays qui n'avaient pas envoyé de rapports au cours des six premières enquêtes²³ ont soumis des rapports lors de la septième enquête (voir tableau I.2.3). Quatre pays les moins avancés (PMA) font partie de ces nouveaux venus; ce sont: l'Angola, le Burkina Faso, le Népal et le Togo²⁴. En outre, trois Etats ayant appartenu à l'URSS ont répondu à l'enquête pour la première fois depuis qu'ils sont devenus Membres de l'OIT; ce sont: la Lettonie, la Lituanie et la République de Moldova²⁵. Le Bureau n'avait jusqu'alors pas été en mesure de tenir compte de la dissolution de l'URSS, mais c'est chose faite dans le tableau I.2.3.

Tableau I.2.3. Pays ayant participé pour la première fois à l'enquête sur la Déclaration EMN

Afrique	Amériques	Asie	Europe
Angola (G)		Népal (T)	Bulgarie (G)
Burkina Faso (E)			Lettonie (T)*
Maroc (T)			Lituanie (G, E, T)*
Sénégal (G)			République de Moldova (G)*
Togo (G, E, T)			

* La Lettonie et la Lituanie sont devenues Membres de l'OIT en 1991 à la suite de la dissolution de l'URSS; la République de Moldova est devenue Membre de l'OIT en 1992.

²² Les organisations de travailleurs représentées au Conseil national pour l'OIT sont les suivantes: Fédération nationale des syndicats autonomes (ASZSZ), Groupe syndical des travailleurs intellectuels (ÉSZT), Ligue démocratique des syndicats indépendants (FSZDL), Confédération nationale des syndicats hongrois (MSZOSZ), Fédération nationale des conseils de travailleurs (MTOSZ), Forum de coopération des syndicats (SZEF). Les organisations d'employeurs représentées au sein de cet organe sont mentionnées à la note 19.

²³ La liste des pays dont le Bureau n'a reçu aucune réponse, ni des gouvernements ni des organisations d'employeurs ou de travailleurs, au cours des six enquêtes précédentes est donnée au tableau 3 du document GB.268/MNE/1/2. Il y est précisé qu'il n'avait pas été tenu compte pour l'établissement de ce tableau de la situation qui a suivi la dissolution de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS). En revanche, le tableau I.2.3 ci-dessus tient compte de la participation des Etats ayant appartenu par le passé à l'URSS.

²⁴ Dix-huit des pays n'ayant jusqu'alors jamais envoyé de réponse comptent parmi les 48 PMA répertoriés au monde. Voir document GB.268/MNE/1/2, paragr. 17, et notes 24 et 25. La question des PMA est abordée dans cette enquête au paragraphe 23 ci-après.

²⁵ Pour la sixième enquête, le Bureau a reçu des communications des trois pays. Le gouvernement de Lettonie indiquait que les EMN commençaient seulement à se mettre en place dans le pays, de sorte que les informations disponibles étaient insuffisantes pour établir une réponse substantielle; l'Association des entrepreneurs de Lituanie indiquait que, dans la mesure où elle ne comptait pas parmi ses membres de grandes EMN, elle ne disposait pas des informations nécessaires pour établir une réponse; le gouvernement de la République de Moldova indiquait qu'il n'existait pas d'EMN dans le pays à cette époque et qu'il n'était donc pas en mesure d'établir une réponse. Voir le document GB.268/MNE/1/2, annexe 3.

12. Comme indiqué ci-dessus, 26 pays supplémentaires ont envoyé une réponse au Bureau, d'où une augmentation nette du nombre de pays représentés dans chacune des quatre régions par rapport à la sixième enquête²⁶. Le nombre de pays participant en Afrique a doublé, passant de 12 à 24. Passant de 10 à 21 pays participants, les Amériques ont gagné deux pays et l'Asie, passant de 19 à 22, trois. Le nombre des pays européens participants s'est accru de neuf, passant de 24 à 33, en partie en raison d'une plus grande participation des économies en transition.
13. Le groupe de travail note avec regret que 14 pays dont les gouvernements et/ou des organisations d'employeurs ou de travailleurs avaient répondu à la sixième enquête n'ont pas répondu à la septième (voir tableau I.2.4). Trois pays ont informé le Bureau par communication que leurs mandants n'étaient pas en mesure de soumettre des rapports pour la septième enquête, contre 18 lors de la sixième enquête²⁷ (voir le document GB.280/MNE/1/2, appendice 1). Une analyse plus approfondie des raisons données lors de la sixième et de la septième enquête quant à la non-soumission de rapports²⁸ pourrait s'avérer utile et permettre à l'OIT de prendre des mesures en conséquence.

Tableau I.2.4. Pays ayant répondu à la sixième mais non à la septième enquête (représentés par un quelconque des trois mandants)

Afrique	Amériques	Asie	Europe
Mauritanie	Chili	Cambodge	Luxembourg
Namibie	Dominique	République arabe syrienne	République tchèque
Nigéria	Grenade		
Swaziland	Uruguay		
Tchad			
Tunisie			

3. Qualité des réponses

14. Les réponses ont été très variables du point de vue des détails fournis et de la pertinence de l'information. En effet, sur le plan tant de la précision et de l'exhaustivité des renseignements fournis, que de l'évaluation de l'impact et des conséquences des changements survenus au cours de la période considérée, les réponses ont été d'inégale valeur. Certains répondants ont mis l'accent sur certaines questions et d'autres ont choisi de répondre sélectivement et non à l'intégralité du questionnaire. D'autres observations sur la portée et la teneur des rapports sont fournies dans la partie II ci-après, qui traite de l'analyse des réponses.

²⁶ Comparer le paragraphe 7 et le tableau I.2.1 ci-dessus, et le paragraphe 8 du document GB.268/MNE/1/2 et le document GB.268/MNE/1/1.

²⁷ Un certain nombre de répondants qui avaient déclaré ne pas être en mesure de soumettre des rapports lors de la sixième enquête ont présenté des réponses lors de la septième enquête. Ce sont l'Afrique du Sud (E), la Bulgarie (G), le Canada (E), la Jordanie (E), la Lituanie (E), la République de Moldova (G), Oman (E) et le Rwanda (T). Les organisations d'employeurs du Danemark et de la Malaisie, qui avaient déclaré ne pas être en mesure de répondre aux nombreuses questions de la sixième enquête, ont donné une réponse tripartite pour la septième enquête. Des renseignements détaillés sont donnés à l'annexe 3 du document GB.268/MNE/1/1.

²⁸ Voir les documents GB.268/MNE/1/1, annexe 3, et GB.280/MNE/1/2, appendice 1.

4. Observations concernant le questionnaire

15. Certains répondants ont fait des observations et des suggestions à propos de certains aspects du questionnaire et du traitement de l'enquête dans son ensemble. Nombre de ces remarques, de gouvernements ou d'organisations d'employeurs ou de travailleurs, ont mis en avant le manque de renseignements disponibles pour répondre de manière appropriée aux questions²⁹, dû la plupart du temps au fait que la façon dont les données sont recueillies ne permet pas d'établir une distinction entre les EMN et les entreprises nationales³⁰. Un répondant a fait observer que l'orientation du questionnaire était discutable en ce sens que celui-ci semblait viser les activités des EMN dans les pays hôtes uniquement sans s'intéresser aux pays d'origine³¹. Un autre a affirmé que le questionnaire ne tenait pas compte de l'évolution des EMN et se fondait dans une large mesure sur un modèle d'entreprise industrielle plutôt que d'entreprise de services transnationale et il a vivement recommandé au BIT de suivre le processus d'évolution des nouvelles multinationales³². Un des répondants a fait part de sa difficulté à remplir le questionnaire en raison de la situation particulière de son pays³³. Un autre a déclaré que le questionnaire devrait traiter de problèmes spécifiques dans une perspective nationale plutôt que mondiale³⁴. Un répondant a fait remarquer qu'il était nécessaire d'entreprendre une grande campagne d'information afin de mieux informer la population sur la Déclaration EMN et il a proposé que les entreprises multinationales participent à des tables rondes avec les syndicats, par l'intermédiaire de l'OIT, pour évaluer la mise en œuvre de la Déclaration EMN³⁵. Enfin, des observations générales ont été faites sur la nature et l'efficacité de la Déclaration, lesquelles permettent de mieux faire comprendre le contexte dans lequel opèrent les intéressés³⁶.

5. Méthode

16. Les résumés tiennent compte dans toute la mesure possible de toutes les informations pertinentes figurant dans les rapports et les documents officiels les accompagnant. D'autres sources d'informations ont également été utilisées lors de l'établissement du rapport du

²⁹ Par exemple, Angola (T), Bangladesh (T), Brésil (G) et (E), Cameroun (T), Chine (G), Chypre (G), Danemark (TP), Etats-Unis (T), Guatemala (G), République démocratique du Congo (E) et Rwanda (T).

³⁰ Par exemple, Australie (G), Brésil (G), République de Corée (G), Espagne (G), Nouvelle-Zélande (G, E) et Royaume-Uni (G). Voir également la communication du gouvernement du Canada à l'appendice 1 du document GB.280/MNE/1/2.

³¹ Finlande (TP).

³² Allemagne (T).

³³ Israël (T).

³⁴ Mexique (T).

³⁵ Afrique du Sud (T – COSATU).

³⁶ Par exemple, Suisse (T) (on ne peut attendre aucun effet particulièrement positif de la Déclaration EMN en raison de sa nature non contraignante et par conséquent son importance doit être fortement relativisée); Etats-Unis (T) (les entreprises n'ont pas utilisé la Déclaration EMN pour promouvoir les droits des travailleurs, et la législation permet aux multinationales d'en violer l'esprit et la lettre).

groupe de travail. Afin de rendre compte le plus justement possible de l'accent mis par certains répondants sur certaines questions, des extraits de leurs observations originales ont été reproduits. Lorsque des tableaux ou des données ont été fournis par les répondants, des informations en ont été tirées et au besoin intégrées dans les résumés. Dans certains cas, des calculs effectués à partir des informations fournies sont présentés dans les résumés. Lorsque les répondants ont déclaré partager le point de vue du gouvernement, cela a été indiqué. Lorsque les répondants n'ont pas fait une telle déclaration mais que les informations fournies étaient similaires à celles des rapports de gouvernements, le Bureau a parfois répété certaines des observations faites ou précisé que les répondants avaient des vues analogues à celles du gouvernement.

17. Certains répondants ont indiqué que les renseignements fournis à l'occasion d'enquêtes antérieures étaient toujours valables et le Bureau en a fait mention dans les résumés. Dans certains cas, des répondants ont dit qu'il était nécessaire de se reporter aux rapports fournis par les pays à la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations de l'OIT, aux plaintes présentées au Comité de la liberté syndicale ou à des rapports soumis dans le cadre du suivi de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Le groupe de travail tient à préciser que, dans de tels cas, le Bureau s'est référé aux rapports mentionnés. Certains répondants ont mentionné des lois adoptées, ainsi que des politiques et des programmes mis en place au cours d'années non prises en compte dans le cadre de l'enquête. Dans de tels cas, si le groupe de travail estime ces informations pertinentes, il peut décider de les mentionner dans le résumé des réponses. Ainsi, ces éléments ne sont pas négligés, ni soulignés si cela ne se justifie pas. Un certain nombre de réponses aux questions concernant les paragraphes 1 à 7 et 8 à 12 contiennent des informations ayant trait à des sujets examinés dans d'autres chapitres du rapport. Le groupe de travail a souvent tiré des renseignements de ces réponses pour préparer les résumés et l'analyse relatifs à ces autres chapitres. Dans d'autres cas présentant des recoupements du même ordre, on a procédé de même. Le groupe de travail n'a pas systématiquement vérifié les renseignements fournis sauf dans les cas où les répondants ont indiqué avoir ratifié des conventions de l'OIT au cours de la période considérée.

6. Flux d'investissements étrangers directs (IED)³⁷ et échantillon de l'enquête

18. Pour ce qui est de l'origine et de la destination des stocks et flux d'investissements étrangers à l'échelle mondiale, les 100 pays qui ont adressé au Bureau leurs réponses aux fins de la septième enquête constituent un échantillon représentatif. Comme on l'a vu plus haut, sont représentés presque tous les grands pays dont sont originaires les EMN ainsi que les pays dans lesquels les multinationales déploient leur volume d'activités le plus considérable³⁸. La présente section présente les traits marquants de l'évolution des IED et des activités des EMN pendant la période de référence et, lorsque c'est utile, situe cette évolution par rapport à l'échantillon de l'enquête.

³⁷ Sauf indication contraire, les données chiffrées sur les flux d'IED qui apparaissent dans cette section sont tirées du *World Investment Report 2000 (WIR 2000)*, CNUCED; tous les chiffres ont été arrondis.

³⁸ Conformément à la décision du Conseil d'administration examinée au paragraphe 3, un pays peut être représenté dans l'enquête par une ou plusieurs catégories de répondants. Néanmoins, on notera que c'est la représentation par les trois catégories de répondants, dans des réponses tripartites ou séparées, qui est la plus souhaitable.

19. Pendant la période de référence (1996-1999), on a enregistré une augmentation du nombre de multinationales à l'échelle mondiale, en particulier dans certains pays en développement ou en transition³⁹. Le niveau à l'échelle mondiale de stocks et de flux d'IED s'est considérablement accru mais, tant dans les pays d'accueil que dans les pays d'origine, la propriété des IED est restée extrêmement concentrée⁴⁰. Pendant la période de référence, la valeur nominale des entrées d'IED a plus que doublé pour passer de 377 à 865 milliards de dollars des Etats-Unis par an, s'inscrivant ainsi dans la tendance à la hausse des flux qui est enregistrée depuis dix ans. A la fin de la période de référence (1999), en ce qui concerne les EMN, on comptait dans le monde environ 60 000 entreprises mères et 700 000 filiales étrangères⁴¹. Il ressort des données disponibles qu'en 1998 les EMN occupaient directement dans le monde quelque 86 millions de personnes, contre 78 millions en 1995⁴². Le nombre de personnes occupées dans les seules filiales étrangères était estimé à 40 millions en 1999, et s'est accru pendant la période de référence à un taux annuel moyen de 8,3 pour cent⁴³. En 1998, la population active mondiale était de 3 milliards de personnes⁴⁴, dont environ 1 milliard était occupé en dehors de l'agriculture et de la fonction publique (secteurs dans lesquels les activités des EMN sont moins importantes, voire inexistantes) ou était sans emploi⁴⁵. Les

³⁹ WIR 2000, p. 8.

⁴⁰ Idem.

⁴¹ Idem, p. 9. En 1996, on comptait dans le monde 45 000 entreprises mères et 280 000 filiales étrangères (WIR 1997, p. xv), 53 000 entreprises mères et 450 000 filiales étrangères en 1997 (WIR 1998, p. xvii), et 60 000 entreprises mères et 500 000 filiales étrangères en 1998 (WIR 1999, p. xvii). L'expression «filiales étrangères», qui n'est pas utilisée dans la Déclaration sur les EMN (voir «entités locales», Déclaration sur les EMN, paragr. 6), se réfère aux activités déployées dans des pays d'accueil par des investisseurs étrangers directs ou par des entreprises mères; elle ne désigne ni les activités d'une entreprise mère dans le pays d'origine ni les investissements autres que les prises de participation – sous-traitance, contrats de gestion, franchisage, production sous licence ou partage de la production. Les données dont on dispose sur l'emploi dans les EMN définissent une «filiale étrangère» comme étant une entreprise constituée en personne morale ou non dans laquelle un investisseur, qui réside dans un autre pays, a une participation assez grande pour avoir un intérêt sur le long terme dans la gestion de l'entreprise en question (une participation au moins égale à 10 pour cent du capital d'une entreprise constituée en personne morale, ou son équivalent dans le cas d'une entreprise non constituée en personne morale); l'expression «filiales étrangères» s'applique aux succursales, entreprises associées ou agences. WIR 2000, p. 267.

⁴² CNUCED, *World Investment Report 1999 (WIR 1999)*, p. 265 (tableau IX.2) (ce rapport estimait à 36 millions le nombre de personnes occupées en 1998 par des filiales étrangères).

⁴³ Ce chiffre ne comprend ni les effectifs des entreprises mères ni les personnes occupées indirectement dans le cadre d'investissements étrangers directs autres que des prises de participation.

⁴⁴ BIT, *Rapport sur l'emploi dans le monde 1998-99*, p. 1. Comparer les estimations pour 1994 du nombre de personnes occupées directement ou indirectement par des EMN (150 millions). GB.268/MNE/1/2, paragr. 62, et note de bas de page 132 qui renvoient au *World Investment Report 1994* de la CNUCED.

⁴⁵ On compte dans le monde environ 140 millions de chômeurs (BIT, *Rapport sur l'emploi dans le monde 1998-99*, p. 1); environ 47 pour cent de la population active mondiale était occupée dans l'agriculture (<http://www.ilo.org/public/french/dialogue/sector/sectors/agri.htm>; agriculture; plantations; autres activités rurales), site consulté le 2 février 2001; 450 millions de personnes dans le monde sont occupées dans le secteur public (BIT, document de travail SAP2.85/WP.144:

100 premières EMN (non financières) du monde, classées en fonction de leurs avoirs à l'étranger, étaient presque toutes originaires de pays développés, lesquels sont presque tous représentés dans l'échantillon de l'enquête ⁴⁶.

20. Plusieurs des caractéristiques dominantes du volume et de la structure des flux d'IED ont été constatées au cours de la période de référence (1996-1999). Tout d'abord, dans l'ensemble des flux d'IED à l'échelle mondiale, qui ont plus que doublé pendant la période de référence ⁴⁷, une proportion importante de flux entrants et de flux sortants ont continué à être liés à des pays développés. Globalement, les pays développés ont représenté plus de 70 pour cent des entrées d'IED à l'échelle mondiale, et 90 pour cent des sorties d'IED à l'échelle mondiale pendant la période de référence. Les Etats-Unis et le Royaume-Uni sont restés, comme c'est le cas depuis longtemps, les principales sources et destinations d'IED ⁴⁸.
21. Ensuite, le volume de flux d'IED vers des pays en développement a continué de s'accroître dans la période de référence, malgré les crises financières qui ont frappé le monde en développement entre 1997 et 1999. En 1999, le volume total des flux d'IED vers des pays en développement a été de 207,6 milliards de dollars des Etats-Unis, soit 24 pour cent du total des flux entrants, alors qu'il avait été de 145 milliards de dollars des Etats-Unis en 1996 ⁴⁹. Pendant la période de référence, la Chine a été le principal destinataire d'IED parmi ces pays, les entrées d'IED s'étant maintenues à environ 40 milliards de dollars des Etats-Unis, soit 4,6 pour cent de ces entrées à l'échelle mondiale en 1999 – environ 20 pour cent des flux vers des pays en développement ⁵⁰. Le Brésil est resté le principal destinataire d'IED en Amérique latine – 31,4 milliards de dollars des Etats-Unis en 1999 contre 10,5 milliards en 1996. L'Argentine a enregistré pendant la période de référence une des hausses les plus fortes d'entrées d'IED, lesquelles sont passées de 6,5 milliards de dollars des Etats-Unis en 1996 à 23 milliards en 1999 ⁵¹. Fait notable, parmi les pays les

Statistics on public sector employment: Methodology, structure and trends, Messaoud Hammouya, BIT, Bureau de statistique).

⁴⁶ Les 100 premières EMN mondiales sont originaires du monde développé, principalement de l'Union européenne, du Japon et des Etats-Unis, une seule étant originaire d'un pays en développement, le Venezuela (exploration, raffinage et distribution de pétrole). *WIR 2000*, p. 74 (chiffres de 1998).

⁴⁷ De 377,5 milliards en 1996 à 473 milliards de dollars des Etats-Unis en 1997, et de 680 milliards en 1998 à 865,4 milliards de dollars des Etats-Unis en 1999.

⁴⁸ En 1999, les Etats-Unis ont été le premier pays destinataire d'IED et le Royaume-Uni la principale source d'IED.

⁴⁹ Les flux d'IED vers les pays en développement ont été de 178,7 milliards de dollars des Etats-Unis en 1997 et de 179,4 milliards en 1998. Voir également le paragraphe 19 (flux d'IED à l'échelle mondiale).

⁵⁰ Ce chiffre s'applique à la Chine seule et ne comprend ni Hong-kong (Chine) ni Macao (Chine). Banque mondiale, *East Asia: Recovery and Beyond* (2000). Les flux d'IED vers la Chine ont varié au cours de la période de référence: 40,1 milliards de dollars des Etats-Unis en 1996, 44,2 milliards en 1997, 43,8 milliards en 1998, 40,4 milliards en 1999. Ces flux sont beaucoup plus importants que ceux de 1990 (3,4 milliards seulement). *WIR 1999*, p. 18.

⁵¹ Les flux vers le Brésil ont augmenté régulièrement pendant la période de référence: 18,7 milliards de dollars des Etats-Unis en 1997 et 28,6 milliards en 1998. Les flux vers l'Argentine ont augmenté entre 1996 et 1997 pour s'établir à 8,7 milliards de dollars des Etats-Unis; ils ont baissé en 1998 (6,5 milliards), puis remonté en 1999.

plus touchés par la crise financière du sud-est asiatique pendant la période de référence (Indonésie, République de Corée, Philippines, Malaisie et Thaïlande), seule la République de Corée a connu une hausse des entrées d'IED à la fin de la période de référence⁵². D'une manière générale, les crises financières survenues pendant cette période ont fait que les communautés et les décideurs ont regardé d'un autre œil les bienfaits sociaux de la mondialisation et, dans certains cas, les IED, ce qui apparaît dans certaines des réponses à l'enquête qui émanent de pays en développement⁵³.

22. Enfin, les fusions et acquisitions internationales sont devenues pour les EMN un moyen de plus en plus courant d'entrer dans les marchés des pays d'accueil. Pendant la période de référence, la valeur des fusions et acquisitions⁵⁴ (et leur part dans le PIB mondial) s'est accrue. Elle est passée de 220 milliards de dollars des Etats-Unis en 1996 à 720 milliards en 1999. Ainsi, le taux d'accroissement de la valeur des fusions et acquisitions au cours de la période de référence a été de 217 pour cent, le taux d'accroissement des flux d'IED à l'échelle mondiale pendant la même période ayant été de 129 pour cent. L'essentiel des activités a été déployé dans les pays de l'Union européenne, au Japon et aux Etats-Unis⁵⁵ et entre ces pays, mais les fusions et acquisitions dans les pays en développement se sont également accrues pendant la période de référence⁵⁶. Dans plusieurs secteurs – entre autres, automobile, banque, industrie pharmaceutique, télécommunications, assurances, énergie – la concentration des marchés s'est renforcée suivant diverses modalités dans les différentes régions. Les déréglementations et la libéralisation ont également stimulé les fusions et acquisitions dans le secteur des services⁵⁷. Les acquisitions étrangères d'entreprises privatisées, qui constituent l'une des formes de ces fusions et acquisitions, avaient atteint environ un dixième de la valeur totale des fusions et acquisitions internationales au milieu des années quatre-vingt-dix, mais elles sont tombées à 6 pour

⁵² Une baisse des entrées d'IED au cours de la période de référence a été enregistrée en Indonésie, aux Philippines et en Thaïlande, l'Indonésie connaissant la baisse la plus forte; la Malaisie a enregistré une reprise de ces flux entre 1998 et 1999.

⁵³ Voir Résumé des réponses, GB.280/MNE/1/2.

⁵⁴ On entend par fusions et acquisitions internationales les fusions (création d'une nouvelle entité ou intégration dans une entreprise existante après regroupement des avoirs et des activités d'entreprises locales ou étrangères) et les acquisitions (acquisitions d'une participation prépondérante (plus de 10 pour cent du capital) dans une entreprise locale existante (privée, publique ou nationalisée) ou dans une filiale étrangère). Moins de 3 pour cent des fusions-acquisitions en 1999 étaient des fusions. *WIR 2000*, pp. 99, 105 et 106, figure IV.5 (ce chiffre était passé d'environ 4 pour cent en 1996 à 8 pour cent en 1998), 240 (Annexe, tableau A.IV.6).

⁵⁵ Voir *WIR 2000*, p. 33, tableau II.1 (fusions et acquisitions internationales, 1987-1999) et texte correspondant. La CNUCED a indiqué que, dans le cas des pays développés, l'essentiel des entrées d'IED découlait de fusions et acquisitions. *WIR 2000*, pp. 113 et 114.

⁵⁶ La proportion de la valeur des fusions et acquisitions internationales dans les flux d'IED vers les pays en développement est passée de un dixième en 1987-1989 à plus d'un tiers en 1997-1999, les plus hautes proportions étant enregistrées dans des pays de l'Amérique latine et des Caraïbes. Toutefois, la tendance globale, dans le cas de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est, indique que les IED en vue de la création d'entreprises ont été plus importants que les fusions et acquisitions. *WIR 2000*, p. 114. Pour obtenir des données sur les fusions et acquisitions internationales, par régions/économies d'acquéreurs et de vendeurs et par secteur et industrie, pour les années de la période de référence, voir *WIR 1999*, Annexe, tableaux B1, 8 et 9, pp. 525 à 536. Pour les fusions et acquisitions internationales concernant l'Amérique latine, voir *WIR 2000*, pp. 57 à 63.

⁵⁷ A propos de la répartition par secteur des fusions et acquisitions dans le monde, dans les différents pays développés ou en développement, voir *WIR 2000*, pp. 124 à 126, figures IV. 17 à 19.

cent en 1999; l'évolution la plus significative des IED a été enregistrée dans des pays de l'Amérique latine et de l'Europe centrale et de l'Est⁵⁸.

23. Chacune de ces tendances a été mentionnée dans une ou plusieurs des réponses des 100 pays de l'échantillon de l'enquête. En outre, la diversité économique des pays répondants constitue un éventail représentatif des différents effets que les IED peuvent avoir sur les marchés du travail des pays d'origine et des pays d'accueil. Dans l'échantillon, on compte 26 des 29 Etats qui, en 1999, étaient membres de l'OCDE; parmi ceux-ci, trois le sont devenus pendant la période de référence: la Hongrie, la République de Corée et la Pologne⁵⁹. Comme on l'a vu plus haut, les pays industrialisés de l'OCDE ont continué à représenter l'essentiel des entrées ou sorties d'IED dans le monde, et les principaux destinataires d'IED de chaque région étaient compris dans l'échantillon. De plus, 14 des 48 pays les moins avancés dans le monde⁶⁰ ont répondu à la septième enquête, contre six à la sixième enquête⁶¹. Globalement, les pays les moins avancés ont reçu 1,4 pour cent de l'ensemble des IED au cours des années quatre-vingt-dix⁶²; l'un des pays les moins avancés compris dans l'échantillon de l'enquête est le Bangladesh qui représente un quart de la taille économique du groupe des pays les moins avancés⁶³. Le Bangladesh est un important exportateur de vêtements. Même s'il est vrai que les gains des pays les moins avancés, comme c'est le cas du commerce international de biens et de services, continuent d'indiquer qu'ils sont fortement marginalisés dans l'économie mondiale⁶⁴, les IED sont restés importants pour ces pays qui cherchent à réaliser leurs objectifs de développement.

⁵⁸ *WIR 2000*, p. 131. Voir également Annexe, tableau A.IV.22, p. 263 (chiffres de 1987 à 1999, fusions et acquisitions internationales d'entreprises privatisées). Toutefois, s'il est possible de distinguer divers types de financement en vue de fusions et d'acquisitions, il est impossible d'identifier l'origine ou les pays à l'origine des fonds utilisés. D'une manière générale, les données disponibles portent entre autres sur des ressources qui ne sont pas classées dans la catégorie des IED. En outre, les montants de transactions enregistrées dans les statistiques relatives aux fusions et acquisitions se rapportent au moment où une transaction est annoncée ou conclue. Par ailleurs, ces valeurs ne portent pas nécessairement sur une seule année. *WIR 2000*, p. 105.

⁵⁹ La Hongrie, la République de Corée et la Pologne sont devenues membres de l'OCDE en 1996. En outre, la Slovaquie, qui figure dans l'échantillon, est devenue depuis membre de l'OCDE (date d'accession: 28 septembre 2000). Les trois membres de l'OCDE qui n'ont pas répondu à l'enquête sont la République tchèque, l'Islande et le Luxembourg. Il convient de noter que l'Argentine, le Brésil et le Chili, qui figurent dans l'échantillon, ont adhéré à la Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales.

⁶⁰ Le PIB par habitant lorsqu'il est inférieur à 900 dollars par an est l'un des critères de classification de l'ONU dans la catégorie des «pays les moins avancés (PMA)». CNUCED, *Les pays les moins avancés Rapport 2000* (New York et Genève, 2000), p. I.

⁶¹ Angola (G, T), Bangladesh (G, E, T), Burkina Faso (E), Cap-Vert (G), République démocratique du Congo (E, T), Erythrée (G), Ethiopie (T), Mozambique (T), Myanmar (G), Népal (T), Rwanda (G, T), Togo (G, E, T), Ouganda (TP) et Zambie (E). Parmi ces pays, le Bangladesh, l'Ethiopie et la Zambie avaient également répondu à la sixième enquête. Voir GB. 268/MNE/1/2, note 18 et texte correspondant.

⁶² *Les pays les moins avancés Rapport 2000, supra.*

⁶³ *Idem*, p. 1.

⁶⁴ La part des IED dans la formation brute de capital fixe, comme c'est le plus souvent le cas dans les pays à faible niveau de développement, est assez élevée par rapport à leur base en capital. Les pourcentages de flux entrants d'IED dans la formation brute de capital fixe, dans les pays les moins

24. En Afrique, quatre importants pays destinataires d'IED pendant la période de référence ont répondu à l'enquête: l'Afrique du Sud, l'Angola, l'Égypte et le Maroc; un autre pays destinataire important, le Nigéria, n'était pas inclus dans l'échantillon de l'enquête⁶⁵. Le taux de croissance des entrées d'IED en Afrique a augmenté pendant la période de référence mais pas assez pour que leur proportion dans les entrées d'IED à l'échelle mondiale se maintienne. De fait, celle-ci a diminué au cours de la période de référence, les entrées d'IED à l'échelle mondiale ayant augmenté davantage⁶⁶. La diversification des IED en Afrique s'est manifestée par le nombre croissant de pays qui deviennent des investissements directs considérables dans divers secteurs en Afrique – extraction de ressources naturelles, manufacture, services⁶⁷. Les IED liés aux privatisations auraient représenté environ 14 pour cent des flux d'IED en Afrique en 1990-1998, l'Afrique du Sud, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria et la Zambie étant d'importants destinataires⁶⁸; à l'exception du Nigéria, tous font partie de l'échantillon de l'enquête.
25. Pendant la période de référence, l'Asie a reçu une part substantielle des flux d'IED vers le monde en développement⁶⁹. Les principaux pays sources et destinataires d'IED en Asie figuraient dans l'échantillon de l'enquête: Australie, Chine, Japon et République de Corée⁷⁰. En outre, les cinq pays les plus touchés par les crises financières de 1997 à 1999 ont répondu au questionnaire de l'enquête: Indonésie, République de Corée, Malaisie, Philippines et Thaïlande⁷¹. Ces pays diffèrent d'autres pays en développement en ce qu'ils appartiennent à une région à l'intérieur de laquelle les flux d'IED sont considérables; au cours des dix dernières années, l'évolution de ces flux a fait que d'importants pays sources ont contribué, dans une grande mesure, à l'accroissement de la proportion d'entrées d'IED dans le monde. Pendant une partie de la période de référence (1997-1999), les fusions et

avancés, étaient les suivants: 1996, 5,5 pour cent; 1997, 5,3 pour cent; 1998, 8,1 pour cent (données de 1999 non disponibles); les pourcentages de flux sortants d'IED dans la formation brute de capital fixe, dans les pays les moins avancés, étaient les suivants: 1996, -2,3 pour cent; 1997, 7,2 pour cent; 1998, 0,6 pour cent (données de 1999 non disponibles). *WIR 2000*, pp. 306 ff; annexe, tableau B.5.

⁶⁵ Afrique du Sud (E, T), Angola (G, T), Égypte (G, E), Maroc (T). Le Nigéria a été un important pays bénéficiaire d'IED à la fin de la période à l'examen. La Tunisie, qui ne figure pas dans l'échantillon de l'enquête, a également attiré ces dernières années un montant non négligeable d'IED. *WIR 2000*, p. 42 (figure II.10, 1998 et 1999), pp. 283 et 284 (données annuelles de 1996-1999).

⁶⁶ Cette hausse n'a pas été uniforme au cours de la période de référence: 6,3 milliards de dollars des États-Unis en 1996 (1,7 pour cent des flux d'IED dans le monde); 10,7 milliards de dollars en 1997 (2,3 pour cent des flux d'IED dans le monde); 8,1 milliards de dollars en 1998 (1,5 pour cent des flux d'IED dans le monde); 10,3 milliards de dollars en 1999 (1,2 pour cent des flux d'IED dans le monde). *WIR 2000*, pp. 40 et 283.

⁶⁷ *WIR 2000*, pp. 41 et 42.

⁶⁸ *WIR 2000*, p. 42.

⁶⁹ Environ 51 pour cent de l'ensemble des flux d'IED vers le monde en développement sont allés en Asie en 1999 (en 1996, 63 pour cent; en 1997, 56 pour cent; en 1998, 54 pour cent).

⁷⁰ L'Australie (G, T), la Chine (G), le Japon (G, E, T), la République de Corée (G, T). Hong-kong (Chine) et le Japon ont été les premières sources de flux d'IED vers l'Asie en 1999, alors que la Chine et Hong-kong (Chine), le Japon et la République de Corée ont été les principaux destinataires d'IED en 1999.

⁷¹ Indonésie (G), République de Corée (G, T), Malaisie (TP), Philippines (G) et Thaïlande (G).

acquisitions sont devenues pour les EMN une modalité importante d'investissement dans des pays de l'est et du sud-est de l'Asie⁷².

26. Les principaux pays du sud de l'Asie qui, en tant que destinataires d'IED⁷³, restent en retrait par rapport aux autres pays asiatiques sont tous inclus dans l'enquête: le Bangladesh, l'Inde, le Pakistan et Sri Lanka⁷⁴. Au cours de la période de référence, nombre d'entre eux ont cherché activement à attirer des IED en libéralisant leurs politiques dans ce domaine. Outre ces pays qui se sont employés à passer à des secteurs et à des industries de transformation hautement spécialisés, l'Inde est devenue un producteur de logiciels, secteur dans lequel des entreprises multinationales jouent un rôle⁷⁵, alors que les pays voisins se concentrent sur des secteurs traditionnels à forte intensité de main-d'œuvre⁷⁶.
27. L'Australie et la Nouvelle-Zélande, qui sont d'importants pays d'accueil et d'origine d'IED dans la région Asie-Pacifique, ont répondu à l'enquête⁷⁷. Les flux d'IED vers cette région ont diminué considérablement pendant la période de référence, en particulier en Nouvelle-Zélande. Malheureusement, les pays-îles du Pacifique et les pays de l'Asie centrale n'ont pas répondu à l'enquête. S'il est vrai que les IED en Asie centrale se sont accrus de 7 milliards de dollars des Etats-Unis entre 1996 et 1999, les principaux bénéficiaires ont été l'Azerbaïdjan et le Kazakhstan où les IED ont été axés sur la prospection et l'industrie d'exploitation de ressources naturelles⁷⁸. Deux importants pays bénéficiaires d'IED en Asie orientale, la Jordanie et le Koweït, ont répondu à l'enquête⁷⁹. L'Arabie saoudite est de loin le premier bénéficiaire d'IED dans cette région, le Koweït et la Jordanie venant ensuite parmi les pays ayant reçu la plus grande partie d'IED, investissements qui visent principalement le secteur pétrolier⁸⁰. Les flux d'IED vers cette

⁷² Les fusions et acquisitions dans cette région ont représenté en moyenne 20 milliards de dollars en 1997-1999 contre 7 milliards de dollars en moyenne en 1994-1996.

⁷³ En 1999, les IED y ont diminué pour la deuxième année consécutive. Il est à noter que les flux d'IED vers le Bangladesh ont diminué en 1999 après une hausse pendant les deux années précédentes de la période de référence.

⁷⁴ Bangladesh (G, E, T), Inde (G), Pakistan (G, T) et Sri Lanka (G, E, T).

⁷⁵ Lateef, A., 1997: *Linking up with the global economy. A case study of the Bangalore software industry*, Institut international d'études sociales, document d'information n° 96 (Genève, 1997).

⁷⁶ Voir, par exemple, le document GB.274/WP/SDL/2, Annexe (résumé des études par pays, Bangladesh).

⁷⁷ Australie (G, T), Nouvelle-Zélande (G, E, T).

⁷⁸ *WIR 2000*, p. 56. Voir également *WIR 1999*, p. 59.

⁷⁹ Jordanie (G, E), Koweït (TP). D'autres pays de l'Asie occidentale ont répondu à l'enquête: Bahreïn (G), le Liban (G) et Oman (E).

⁸⁰ *WIR 2000*, p. 56. Voir aussi: *Report on Survey of Economic and Social Developments in the ESCWA region, 1996-97: Résumé CESAO (1997)*.

région sont passés pendant la période de référence de 2,4 milliards de dollars en 1996 à 6,7 milliards de dollars en 1999⁸¹.

- 28.** L'expansion des IED en Amérique et, comme il est mentionné plus haut, en particulier en Amérique latine a été l'un des principaux faits nouveaux enregistrés pendant la période de référence. Les quatre premiers bénéficiaires d'IED qui ont connu une hausse remarquable des entrées d'IED figuraient dans l'échantillon de l'enquête: l'Argentine, le Brésil, le Canada et les Etats-Unis⁸². Par ailleurs, dans la région, les Etats-Unis sont aussi à l'origine de la plus forte hausse de sorties d'IED⁸³. Des pays de l'Amérique latine et d'autres pays de la région ont connu une série de réformes dont une libéralisation des tarifs douaniers dans le cadre de l'Accord du Cycle d'Uruguay, des réformes monétaires et des programmes de privatisation qui se sont traduits par des flux d'IED vers plusieurs pays latino-américains, entre autres dans les secteurs des finances et des services⁸⁴. En outre, les flux d'IED vers le Mexique, qui était également compris dans l'échantillon⁸⁵, se sont accrus pendant la période de référence⁸⁶. Le plus considérable bénéficiaire d'IED à n'avoir pas répondu est le Chili, qui a reçu pendant la période de référence d'importants IED dans le secteur des finances et dans l'industrie axée sur les ressources⁸⁷.
- 29.** L'accroissement régulier de flux d'IED vers l'Europe au cours de la période de référence⁸⁸ a principalement bénéficié aux pays de l'Union européenne, lesquels, à une exception près, étaient tous compris dans l'échantillon⁸⁹. Les principaux bénéficiaires d'IED en Europe ont

⁸¹ Les flux entrants d'IED en 1997 ont été de 4,9 milliards de dollars et de 6,2 milliards de dollars en 1998.

⁸² Pendant la période de référence, les flux d'IED vers les Etats-Unis sont passés de 84,4 milliards de dollars en 1996 à 275,5 milliards de dollars en 1999 et, au Canada, de 9,6 milliards de dollars en 1996 à 25 milliards de dollars en 1999. Pour obtenir des données sur l'Argentine et le Brésil, voir plus haut les notes n^{os} 56 et 57. L'Argentine (G), le Brésil (G, E, T), le Canada (E) et les Etats-Unis (T) faisaient partie de l'échantillon de l'enquête.

⁸³ Les flux d'IED en provenance des Etats-Unis sont passés progressivement de 84,4 milliards de dollars en 1996 à 150,9 milliards de dollars en 1999; le Canada a connu une hausse de plus de 4 milliards de dollars en passant de 13 milliards de dollars en 1996 à 17,8 milliards de dollars en 1999. Deux autres pays de la région qui ont enregistré un accroissement remarquable des flux sortants (Chili, de 1,1 milliard de dollars à 4,8 milliards de dollars, et les Bermudes, de 1 milliard de dollars à 15 milliards de dollars) n'ont pas été inclus dans l'échantillon.

⁸⁴ Entre autres, l'Argentine (G), le Brésil (G, E, T), la Colombie (G, T), le Pérou (G, T) et le Venezuela (E). Commission économique de l'ONU pour l'Amérique latine et les Caraïbes, *Foreign investment in Latin America and the Caribbean, 1999* (Santiago, 2000), pp. 139-147, 157-167 (le plus souvent, investissements provenant d'EMN espagnoles).

⁸⁵ Mexique (G, T).

⁸⁶ Les flux d'IED vers le Mexique sont passés de 9,2 milliards de dollars en 1996 à 11,2 milliards de dollars en 1999.

⁸⁷ Les flux d'IED vers le Chili ont doublé pendant la période de référence pour passer de 4,6 milliards de dollars en 1996 à 9,2 milliards de dollars en 1999.

⁸⁸ En 1999, l'Europe a reçu environ 40,7 pour cent (352 milliards de dollars) des flux d'IED à l'échelle mondiale.

⁸⁹ Les pays de l'Union européenne ont enregistré une hausse de 61 pour cent des entrées d'IED: de 108,6 milliards de dollars en 1996 à 305,1 milliards de dollars en 1999. Pour connaître les pays de

été la France, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède, lesquels sont tous inclus dans l'échantillon de l'enquête⁹⁰. Pendant l'essentiel de la période de référence, les Etats-Unis ont été la première source au monde de flux d'IED, et le Royaume-Uni l'a dépassée en 1999⁹¹. Treize pays en transition économique de cette région étaient inclus dans l'échantillon⁹², dont certains des plus importants bénéficiaires d'IED parmi cette catégorie de pays: la Croatie, la Hongrie et la Pologne. Deux de ces pays, la Hongrie et la Pologne en 1996⁹³, sont devenus membres de l'OCDE au cours de la période de référence. Dans l'ensemble, les flux d'IED vers l'Europe centrale et l'Europe de l'Est se sont accrus pendant trois années consécutives de la période de référence mais ils ont surtout visé la République tchèque, la Hongrie, la Pologne et la Fédération de Russie. En ce qui concerne les économies en transition, d'une manière générale, les entrées d'IED pendant la période de référence sont restées l'un des éléments de la transition vers l'économie de marché, et les programmes de privatisation ont contribué, dans certains de ces pays, à attirer des IED, en particulier en provenance de l'Europe occidentale⁹⁴.

II. Analyse des réponses *

1. Principes énoncés dans la Déclaration

1.1. *Historique et objectif (paragraphe 1 à 7 de la Déclaration: questions 1, 2 et 3 de l'enquête)*

Q. 1 Dans le cadre des politiques de développement arrêtées par les gouvernements, les multinationales peuvent contribuer largement à la promotion du bien-être économique et social, à l'amélioration des niveaux de vie, à la satisfaction des besoins essentiels, à la création d'emplois et à l'exercice des droits fondamentaux de l'homme. De ce point de vue, quelle a été l'expérience de votre pays?

l'Union européenne inclus dans l'échantillon, voir plus haut le tableau I.2.1 (colonne Europe; non compris le Luxembourg).

⁹⁰ Royaume-Uni (G), Suède (TP), France (T) et Pays-Bas (G).

⁹¹ Les flux provenant du Royaume-Uni sont passés de 34 milliards de dollars en 1996 à 199 milliards de dollars en 1999; la hausse de 1999 a fait de ce pays la plus importante source au monde de flux d'IED.

⁹² Bélarus (G), Bulgarie (G), Croatie (G, T), Estonie (TP), Hongrie (TP), Lettonie (T), Lituanie (G, E, T), République de Moldova (G), Pologne (G, T), Roumanie (G), Slovaquie (TP), Slovénie (G), Ukraine (G, E).

⁹³ Croatie (G, T), Hongrie (TP), Pologne (G, T). Malheureusement, deux autres importants bénéficiaires d'IED parmi les pays en transition économique n'ont pas été compris dans l'échantillon: la République tchèque et la Fédération de Russie. La Slovaquie, qui figure également dans l'échantillon, est devenue par la suite membre de l'OCDE.

⁹⁴ *WIR 2000*, pp. 64-67 (accroissements des flux entrants d'IED et intensification des programmes de privatisation, notamment en Bulgarie, en Croatie et en Roumanie), figure II.29 (source géographique des stocks d'IED entrants), tableau B.1, pp. 283-287), chiffres des flux entrants d'IED pour 1996-1999).

* Les énumérations de pays, notamment dans les notes, sont présentées dans l'ordre alphabétique anglais.